Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA THIEZAC
Numéro du lot	fd15-30
COMMUNE(S)	THIEZAC
Massif chevreuil	Monts du Cantal Sud
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	VISY Philippe
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Le petit muret, 15800 THIEZAC
Téléphone (fixe et portable)	0687216562
Courriel	philippe.visy@wanadoo.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1238.00	Surface Totale: 3813.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2017 / 2018

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	9	14	3	26	23	2	14
Réalisation année précédente	12	14	0	26	23	1	13
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Baisse	Stabilité	Hausse
Attribution théorique					26		
DEMANDE 2017 / 2018	12	14		26	20	2	17

Fait le mardi 28 février 2017 à THIEZAC Signature